



EN LIGNE

MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

FAVORISER LA RÉINTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES MIGRANTS DE RETOUR

25 SEPTEMBRE – 3 NOVEMBRE 2023

 6 SEMAINES, 5 HEURES/SEMAINE

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

APERÇU

Un certain nombre de problèmes structurels et circonstanciels peuvent empêcher la réintégration socio-économique des travailleurs migrants et des réfugiés. Certains sont inhérents à l'expérience de la migration ou du déplacement. Un séjour prolongé à l'étranger crée souvent des difficultés pour les rapatriés à trouver des opportunités d'emploi, principalement en raison de la perte de contact avec les réseaux antérieurs dans leur pays d'origine. D'autres facteurs sont liés à la capacité du pays à faciliter le processus de réintégration. Souvent, les pays qui accueillent d'importantes populations de migrants ou de réfugiés ne sont pas en mesure de soutenir leur réintégration effective, principalement en raison du manque de capacités institutionnelles et de ressources humaines et financières. Une fois rentrés chez eux, les rapatriés n'ont pas toujours accès à des informations actualisées sur les services de l'emploi et la situation actuelle du marché du travail. Par conséquent, de nombreux rapatriés sont concentrés dans des emplois informels peu qualifiés ou dans des secteurs sous-réglementés.

En raison de l'impact de la pandémie de COVID-19, de nombreux travailleurs migrants ont perdu leur emploi dans le pays de destination et ont dû retourner dans leur pays d'origine, parfois de force. Ces retours inattendus ont contraint les migrants à faire face à des situations où les possibilités d'accès à des emplois décents peuvent être encore plus limitées en raison du confinement et d'autres mesures de restriction, ainsi que de la situation économique difficile en général, ce qui crée d'énormes difficultés pour les rapatriés qui doivent satisfaire leurs besoins de base et ceux de leur famille.

Dans certains cas, les travailleurs migrants qui rentrent au pays reviennent dans des pays qui connaissent déjà un taux de chômage élevé et des difficultés économiques. La pression exercée sur les marchés de l'emploi dans les zones de retour par les travailleurs résidents peut accroître la concurrence et les tensions entre les communautés. Si l'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance n'est pas possible sur le lieu de retour, les rapatriés ont tendance à migrer vers les zones urbaines à la recherche d'opportunités d'emploi. L'absence de réintégration durable augmente la probabilité que ces populations tombent dans la pauvreté et/ou s'engagent dans une migration secondaire ou un déplacement. Les rapatriés peuvent jouer un rôle important en facilitant le transfert de qualifications et de compétences vers les pays d'origine, car ils ramènent des compétences, de l'expérience et des capacités d'entreprendre qui peuvent aider les pays à mieux se reconstruire. La fourniture d'un soutien opérationnel par le biais d'opportunités génératrices de revenus pour les rapatriés et les communautés dans les zones de retour pourrait contribuer au processus global de réintégration.

Ce cours explorera le lien entre la migration de retour et le développement, tout en expliquant pourquoi certains migrants de retour réussissent à se réintégrer dans leur pays, alors que d'autres n'y parviennent pas.

QUELS SONT LES THÈMES ABORDÉS DANS CE COURS ?

- **Module 1** : Concepts et définitions
- **Module 2** : Liens entre migration et développement
- **Module 3** : Pourquoi les politiques de retour et de réintégration sont-elles nécessaires ?
- **Module 4** : Principes généraux de la conception et de la mise en œuvre des programmes de retour et de réintégration
- **Module 5** : Questions et défis liés au retour et à la réintégration
- **Module 6** : Bonnes pratiques

QUE VAIS-JE POUVOIR FAIRE ?

Le cours traite de la réintégration sociale et professionnelle des migrants de retour en renforçant la capacité des parties prenantes au niveau politique à concevoir et à faciliter des politiques de migration de retour fondées sur des données probantes. Plus spécifiquement, vous serez en mesure de :

- Accéder à des données innovantes et comparatives sur les conditions de vie des rapatriés dans leur pays d'origine ;
- Combiner une approche descendante et une approche ascendante de la migration de retour et de la réintégration ;
- Bénéficier d'une prise de conscience accrue de la nécessité d'élaborer des mécanismes adéquats pour soutenir la réintégration des rapatriés tout en redéfinissant les priorités politiques actuelles en matière de retour ;
- Comprendre les facteurs, les politiques publiques, ainsi que les conditions avant et après le retour qui déterminent les modèles de réintégration des migrants dans leur pays d'origine ;
- Expliquer pourquoi le retour peut ou non avoir un impact positif sur le développement du pays d'origine des migrants ;
- Acquérir des outils et des instruments analytiques (par exemple des indicateurs) permettant d'adopter des politiques adéquates en vue de soutenir la réintégration des migrants ;
- Promouvoir l'intégration des questions relatives à la migration de retour dans les stratégies de développement nationales et régionales.

QUE SERAI-JE TENU(E) DE FAIRE PENDANT LE COURS ?

Le matériel pédagogique et les cours seront proposés en ligne en anglais. Les conditions suivantes sont donc essentielles pour participer à ce cours :

- La capacité d'utiliser et d'accéder à un ordinateur avec internet ;
- Connaissance pratique de l'anglais ou de l'espagnol écrit ;
- La disponibilité pour consacrer entre 5 et 10 heures par semaine au cours.

POURQUOI ?

POURQUOI DEVRAIS-JE PARTICIPER ?

Le Centre de Turin est connu pour ses outils et méthodologies d'apprentissage innovants.

- Les animateurs de cours sont des experts et des spécialistes en la matière ;
- La formation comprend des possibilités d'apprentissage en ligne et avec un tuteur ;
- Les participants échangent des connaissances et des idées sur les bonnes pratiques existantes.

Ce cours permet d'obtenir le [ITCILO Diplôme d'expert et de praticien en migrations de main-d'œuvre](#). Suivez les cours de l'Académie sur la migration de main-d'œuvre, trois cours parmi tous les cours éligibles sur une période de cinq ans, et réalisez un projet de synthèse pour faire partie d'un groupe mondial de praticiens et d'experts possédant un ensemble de compétences reconnues en matière de politique de migration de main-d'œuvre.

QUI ?

QUI PARTICIPE À CE COURS ?

Le cours est conçu pour les fonctionnaires et les praticiens qui s'engagent à faciliter la réintégration des migrants de retour. Plus spécifiquement:

- Les autorités publiques aux niveaux national et local ;
- Les représentants des travailleurs et des employeurs ;
- ONG et OSC s'occupant des migrations et du développement ;
- Les associations de migrants ;
- Les agences et organisations de coopération internationale.

COMMENT ?

Le cours consiste en un certain nombre de modules en ligne proposés via la plateforme en ligne e-Campus d'ITCILO, à compléter sur une période de six semaines, du 2 septembre au 3 novembre 2023, pour un nombre d'heures d'apprentissage estimé à 60. Le cours est divisé en trois phases:

- **Apprentissage flexible** : apprentissage en ligne (asynchrone) autoguidé sur le campus électronique, forum de discussion animé par des experts et évaluation tout au long des différentes phases du cours.
- **“Apprentissage en temps réel (synchrone)”** : Sessions interactives en direct et présentations vidéo attrayantes par des formateurs très expérimentés, combinées à des exercices individuels et collaboratifs en groupe, à une évaluation par les pairs et à des forums techniques en ligne sur l'e-campus.
- **Travail de fin de cours** : Travail individuel mettant en application les enseignements acquis pendant le cours.

Les participants qui auront réussi toutes les évaluations et le travail final recevront un certificat de réussite.

COMMENT POSER SA CANDIDATURE

Les candidats doivent remplir le formulaire de nomination en ligne au plus tard le **20 septembre 2023**, accompagné d'une lettre de nomination de l'institution de parrainage indiquant comment le participant sera financée. Le formulaire est disponible à l'adresse suivante : <https://oarf2.iticilo.org/DST/A9716205/fr>

COÛTS ET PAIEMENTS

Les frais de participation s'élèvent à 980 EUR et sont payables à l'avance par le participant ou son organisation parrainante.

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme (SPGT)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

Mme Miriam Boudraa
Responsable d'activité
T +39 011 693 6359
migration@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9716205